

des Corporations, mais en son absence, vous voudrez bien permettre à quelqu'un d'autre d'en prendre note. Le ministre sait-il que la British Columbia Telephone Company a exprimé l'intention de demander une forte augmentation de ses tarifs? Étant donné l'inflation qui pourrait résulter de cette mesure, le ministre pourrait-il faire examiner la question par son ministère, ou peut-être par la Commission des prix et des revenus?

\* \* \*

### LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

#### LA CESSION DE TERRAINS À L'ENTRÉE DU PARC STANLEY À VANCOUVER—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports, et concerne la location par le Conseil des ports nationaux de terrains situés à l'entrée du parc Stanley, à Vancouver, qui faisait l'objet d'une question posée à son assistant le 28 janvier. Le ministre ou le gouvernement ont-ils l'intention de prendre des mesures pour mettre ces terrains en valeur dans l'intérêt des résidents de la région? Le ministre a-t-il l'intention d'agir, ou de laisser les choses suivre leur cours?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je puis répondre, au nom du Conseil des ports nationaux, qu'on a décidé mardi ou mercredi de la semaine dernière de chercher réponse à la question initiale, celle d'une évaluation exacte du terrain. Je sais que le Conseil des ports nationaux a maintenant pris des dispositions pour faire procéder à cette évaluation indépendante.

Naturellement, la question plus vaste de l'avenir du projet relève, somme toute, du gouvernement municipal de Vancouver, sauf que les baux du Conseil des ports nationaux contiennent toujours la clause selon laquelle le locataire doit observer les règlements de la localité. Il n'est pas certain, selon moi, que le gouvernement fédéral doive intervenir à ce niveau. Il faut en premier lieu faire une évaluation foncière neutre, ce que nous avons entrepris.

**L'hon. M. Stanfield:** J'en déduis que pour le moment, du moins, ni le Conseil ni le ministre ne comptent arrêter la vente ou le bail ou prendre des mesures autres que faire la vente ou signer le bail après l'évaluation foncière?

**L'hon. M. Jamieson:** Il n'en est rien, monsieur l'Orateur. Je répète que pour le moment nous cherchons à obtenir une juste valeur marchande. On n'a encore rien décidé d'autre à ce propos. Il reste toujours à savoir si nous avons le droit de déterminer l'usage qu'on fera du terrain une fois qu'il aura été vendu.

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Le ministre pourrait-il nous donner l'assurance, vu la démocratie active, quoi que cela puisse vouloir dire, qu'avant de prendre une décision définitive en la matière, les groupes intéressés de Vancouver pourront présenter des instances au conseil de ville, ou encore que le ministère exercera des pressions afin que le public puisse se faire entendre?

**L'hon. M. Jamieson:** Quel que soit mon respect pour ce que le député appelle la démocratie active, je ne partage sûrement pas sa haute estime pour l'arrogance dont le gouvernement ferait preuve s'il devait dire au conseil municipal de Vancouver qui il doit entendre. Cela dépend entièrement du conseil.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Jamieson:** Pour ce qui est d'instances présentées au gouvernement, au Conseil des ports nationaux et à moi-même, elles seront admises, comme plusieurs l'ont d'ailleurs été, et elles seront étudiées avec le plus grand soin.

**M. Nowlan:** J'ai une question supplémentaire à poser au ministre. En raison de sa réponse...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence pourrait peut-être donner d'abord la parole au député de Vancouver-Kingsway, puis revenir à l'honorable député plus tard.

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Le ministre pourrait-il nous donner une idée de la date à laquelle sera terminée l'expertise visant à l'évaluation des terrains en vue de ce projet?

**L'hon. M. Jamieson:** Malheureusement je ne puis vous le dire maintenant, mais j'essaierai de savoir combien de temps il faudra encore et j'en aviserai le député.

**M. Nowlan:** Le ministre ne serait-il pas d'accord avec moi quand je dis qu'une bonne part du problème qui se pose dans tout ce projet découle de l'arrogance de certains hauts fonctionnaires du gouvernement, sans compter...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député en est maintenant à argumenter avec le ministre. Je ne crois pas que sa question supplémentaire soit acceptable.

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, permettez-moi de la reformuler. Étant donné certains gestes posés dans le passé à l'égard de ce programme et étant donné les diverses formes d'arrogance dont on ait pu être témoin, il serait hautement démocratique que de faire participer le public au projet ainsi qu'au résultat final. Le ministre, sans se montrer arrogant ou dictatorial, pourrait sûrement user de ses bons offices auprès du conseil de ville de Vancouver pour obtenir cette sorte de participation du public à l'occasion de réunions sur ce qu'il faudrait faire dans une situation qui est tellement importante pour Vancouver.

\* \* \*

### LE LOGEMENT

#### LES MOYENS DE FAVORISER LES MISES EN CHANTIER ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

**M. John Gilbert (Broadview):** Ma question s'adresse au ministre chargé du logement. Étant donné que, dans la construction de logements, les mises en chantier ont, sur une base désaisonnalisée, accusé une baisse, passant de 254,700 en décembre à 182,900 en janvier, le ministre ferait-il une déclaration à l'appel des motions sur les